# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 9 DECEMBRE 2020

Conseillers en exercice: 27

Convocation du 02.12.2020

Présents à la séance : 23

<u>Présents</u>: Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Patricia DA CUNHA - Fabrice PORCHERON - Martine MACIASZEK - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Inès DIAS - Johan DURQUE

<u>Absents excusés</u>: Catherine BUCHAUDON (pouvoir à Catherine LANDRE) - Sylvain LAMOTTE (pouvoir à Bernard FREDON)- Sandro Filipe MARTINS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

**Absent**: Géraldine PLANTARD

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

#### **DELIBERATION N°5**

# <u>OBJET</u>: SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BREUILBASKET CLUB (BBC)

Le BBC souhaite bénéficier d'une subvention exceptionnelle pour l'achat de matériels supplémentaires suite aux protocoles sanitaires successifs. Ces dépenses imprévues visaient à maintenir la pratique sportive tout en limitant les risques d'exposition au virus de la Covid de leurs adhérents et en particulier des mineurs.

Considérant la nécessité pour le club de se doter de nouveaux équipements individuels pour permettre la pratique sportive dans le respect des règles sanitaires,

Considérant l'impossibilité pour le club d'organiser les manifestations habituelles leur permettant de récolter des fonds pour leur activité,

Considérant l'investissement sportif, éducatif, et social du BBC sur la commune de Breuil.

Considérant que cette demande vise l'achat de matériel et non de consommables,

Vu le courriel du 16 septembre et le courrier du 26 novembre 2020,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal Elargi du 30 novembre 2020,

Vu les factures présentées,

### Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE D'ACCORDER** une subvention exceptionnelle de 800 € afin de soutenir le Breuil Basket Club.

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture et publié, affiché ou notifié le

1 4 DEC. 2020

Pour LEMAIRE, par délégation Renaud VIBERT, DGS Fait à Le Breuil, le 9 Décembre 2020

Chantal CORDELIER Maire